

le journal de **RÉVILLE**



N°61

HIVER 2021

VIE COMMUNALE

Le conseil municipal : les élus et leur délégation, les commissions ...	4
Le personnel communal	6
Urbanisme	6
Voirie	7
Camping	8
Bac à marée	9
État civil.....	9
École : bilan de la rentrée	10
Bibliothèque municipale.....	12
Subventions et taxes	13

MEMENTO - INFOS PRATIQUES

Horaires déchetterie, Ordures ménagères	14
Mémento	15
Panneau Pocket	16
Activités bruyantes	16

DOSSIER

Les éoliennes en mer.....	17
---------------------------	----

VIE ECONOMIQUE

Quinzaine commerciale	18
Laurence Fouace	20

VIE ASSOCIATIVE

Tableau des associations.....	21
-------------------------------	----

AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

REVILLE HIER ET AUJOURD'HUI



LE MOT DU MAIRE



Chères Révillaises, Chers Révillais,

En ce tout début d'année 2021, je vous adresse, au nom du nouveau conseil municipal, tous nos vœux de santé, de bonheur et de prospérité.

2020 fut pour reprendre les mots de sa Majesté Elisabeth II, une "*Annus horribilis*".

Presque tous les événements rituels de la vie communale furent annulés, fêtes, festivals, expositions, feux d'artifice, événements sportifs, cérémonies patriotiques et commémoratives, cérémonies religieuses, repas des anciens, voyages scolaires, séances de cinéma... etc. Certains commerces n'ont pas pu ouvrir, les écoles ont été fermées... Mariages, inhumations et autres événements familiaux n'ont pu se tenir dans des conditions habituelles... Ce sont nos rythmes de vie et notre monde qui ont été totalement bouleversés.

Malgré ces circonstances, l'ensemble des agents communaux et des élus sont restés très actifs et à la disposition du public pour garantir le bon fonctionnement des services. Des bénévoles ont également prêté main forte pour confectionner et distribuer des masques, pour réparer les machines à coudre,... Les commerçants de Réville "autorisés à ouvrir" et les soignants (médecin, infirmières, ambulancières...) ont joué aussi un rôle capital. Pour tout cela j'adresse, en votre nom, à toutes et à tous, nos sincères remerciements pour leur dévouement et leur esprit de solidarité. De même, j'adresse nos remerciements aux agents de la communauté d'agglomération qui ont aussi assuré le ramassage des ordures ménagères, les services de distribution d'eau et d'assainissement...

Pour 2021 et le futur nous devons garder cet esprit de solidarité et adapter nos rythmes de vie. De ce que nous voulions pour "meilleur des mondes", soyons résilients, REVONS, édifions un monde meilleur !

Que pour vous tous et pour tous ceux que vous aimez, 2021 soit l'année du renouveau, de la joie, de la santé et de l'espérance retrouvées ! Hauts les cœurs !

Yves Asseline
Maire de Réville

Vice-Président de L'agglomération du Cotentin

VIE COMMUNALE

LES ÉLUS

Yves ASSELINE Maire de la commune
et Vice-Président à l'Agglomération du Cotentin
Magali MOCQUET 1^{re} adjointe
Michel MOREAU 2^e adjoint
Aurèlie SYDONIE 3^e adjointe
Olivier BECKMANN 4^e adjoint
Danielle SURDIVE
Denis QUILBE
Jacqueline LEMYRE
Jean-Yves GIBON
Virginie RUEL
Christophe COLIN DE VERDIÈRE
Madeleine BURNEL
Simon BOBLIN
Gisèle LEMESLE
André PILARD



CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION FINANCES	M. Christophe Colin de Verdère
	M. Yves Asseline
	M ^{me} Danielle Surdive
	M ^{me} Aurélie Sydonie
	M ^{me} Magali Mocquet
	M ^{me} Madeleine Burnel
	M ^{me} Gisele Lemesle
	M. André Pilard
	M. Simon Boblin

COMMISSION URBANISME- ENVIRONNEMENT	M. Olivier Beckmann
	M. Yves Asseline
	M. Michel Moreau
	M. André Pilard
	M. Christophe Colin de Verdère
	M ^{me} Danielle Surdive
	M. Denis Quilbé
	M ^{me} Madeleine Burnel
	M. Simon Boblin

COMMISSION VOIRIE RESEAUX	M. Michel Moreau
	M. Yves Asseline
	M. Olivier Beckmann
	M ^{me} Jacqueline Lemyre
	M. Jean-Yves Gibon
	M. André Pilard
	M ^{me} Madeleine Burnel

COMMISSION TRAVAUX BATIMENTS	M. Michel Moreau
	M. Yves Asseline
	M ^{me} Magali Mocquet
	M. Olivier Beckmann
	M. Jean-Yves Gibon
	M ^{me} Virginie Ruel
	M ^{me} Magali Mocquet
	M. Simon Boblin

COMMISSION ECOLE JEUNESSE	M^{me} Aurélie Sydonie
	M. Yves Asseline
	M ^{me} Magali Mocquet
	M ^{me} Virginie Ruel
	M ^{me} Gisele Lemesle
	M. Michel Moreau

COMMISSION SPORT Équipements sportifs	M^{me} Magali Mocquet
	M. Yves Asseline
	M ^{me} Virginie Ruel
	M. Michel Moreau
	M. Simon Boblin

COMMISSION SPORT Manifestations	M^{me} Aurélie Sydonie
	M. Yves Asseline
	M. Jean-Yves Gibon
	M ^{me} Magali Mocquet
	M ^{me} Jacqueline Lemyre
	M ^{me} Gisèle Lemesle



COMMISSION COMMUNICATION Bulletin municipal, site internet...	M^{me} Aurélie Sydonie
	M. Yves Asseline
	M. Christophe Colin de Verdière
	M ^{me} Danielle Surdive

COMMISSION CAMPING	M^{me} Magali Mocquet
	M. Yves Asseline
	M ^{me} Gisele Lemesle
	M ^{me} Madeleine Burnel
	M ^{me} Danielle Surdive
	M ^{me} André Pilard
	M ^{me} Virginie Ruel
	M. Simon Boblin
	M. Olivier Beckmann
	M. Michel Moreau

COMMISSION LOISIRS CULTURE TOURISME	M. Olivier Beckmann
	M. Yves Asseline
	M ^{me} Aurélie Sydonie
	M ^{me} Danielle Surdive
	M ^{me} Virginie Ruel
	M ^{me} Magali Mocquet

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Conseillers au Centre Communal d'Action Sociale	Membres hors Conseil Municipal
	M^{me} Magali Mocquet	M ^{me} Anne Boudin
	M. Yves Asseline	M ^{me} Florence Le Monnier
	M ^{me} Virginie Ruel	M. Michel Quilbé
	M ^{me} Danielle Surdive	M. Gerard Legoupil
	M ^{me} Jacqueline Lemyre	M. Charles Duquesne
	M. Simon Boblin	

COMMISSION URBANISME - INVENTAIRE	M. Olivier Beckmann
	M. Yves Asseline
	M. Jean-Yves Gibon
	M. Christophe Colin de Verdière
	M. Michel Moreau
	M ^{me} Gisele Lemesle
	M ^{me} Magali Mocquet

COMMISSION correspondant crise	M. Michel Moreau
	M. Yves Asseline
	M ^{me} Magali Mocquet
	M ^{me} Aurélie Sydonie

COMMISSION LOGEMENTS	M^{me} Magali Mocquet
	M. Yves Asseline
	M ^{me} Aurélie Sydonie
	M ^{me} Virginie Ruel
	M Olivier Beckmann
	M ^{me} Danielle Surdive
	M ^{me} Madeleine Burnel
	M. Michel Moreau
	M ^{me} Gisèle Lemesle
	M. Simon Boblin

VIE COMMUNALE



PERSONNEL COMMUNAL

Colette LEPRUNIER Alias Colette SURDIVE, vers de nouveaux horizons ! Secrétaire de Mairie, en

poste à Réville depuis 2005, Colette

LEPRUNIER a décidé de faire valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} janvier 2021. Originaire de Réville, ayant longtemps vécu à Réville, fille de Révillais, Colette fut très heureuse de venir servir sa Commune préférée lorsque Gérard LEGOUPIL, Maire, lui confia le poste de Secrétaire de Mairie en 2005. Auparavant elle avait travaillé dans les mairies de Montebourg et Quinéville. Avec son mari Alain, ils appréciaient la vie à Réville, bateau, pêche, plage,... et la proximité de leur famille.

Les élus de Réville ont beaucoup apprécié tout le travail accompli par Colette au cours des quinze années. Son sens de l'écoute, sa vigilance, son intelligence, son art du management et son implication ont fait de Colette le meilleur conseiller de tout élu. Elle a été un véritable "premier ministre" de Réville. Ses trois fils ont eu la bonne idée de lui donner six petits enfants qui vont lui donner beaucoup de joie... et beaucoup d'occupation.

Colette est remplacée par Dominique POLIDOR. Bonne retraite Colette !



URBANISME

LE CARAVANAGE SAUVAGE

La Mairie rappelle qu'une caravane ne peut séjourner plus de 3 mois par an sur un terrain et que l'implantation de Mobil-home est formellement interdite. De même, la notion juridique de "terrain de loisirs ou d'agrément", n'existe pas. Une parcelle est soit constructible soit à vocation agricole.

La loi Littoral, la préservation de la "bande des 100 m" viennent conforter cette législation. Outre la pollution visuelle que représentent certaines de ces installations, les conditions sanitaires sont souvent inexistantes ou

précaires polluant ainsi les terres puis la mer. La mise en place de toilettes dans la parcelle, sous forme de cabane est également interdite car elle constitue de l'urbanisation. Cette réglementation abondante n'a pour seul but que de préserver votre environnement.

La Mairie, par ses actions à venir entend contribuer à laisser aux générations futures une commune aux pollutions et nuisances minimum dans le respect des différentes obligations légales ou réglementaires. Nous vous remercions de votre participation pour y parvenir.

PLAN LOCAL D'URBANISME

La commune de Réville, comme bon nombre d'autres villes, n'a pas de PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour diverses raisons. Elle devrait d'ici 3 ou 4 ans être soumise aux dispositions d'un PLUi (Plan Local d'Urbanisme Infracommunautaire) applicable aux communes de l'Est Cotentin. Ce PLUi définira les normes applicables en matière de construction dans notre commune. Pour aider à l'élaboration de cette nouvelle norme (PLUi), un très volumineux document (+ de 1 200 pages) appelé "SCOT du Pays du Cotentin" (Schéma de cohérence territoriale) est actuellement en cours de révision. Il fixe, notamment, les grandes orientations en matière du droit de l'urbanisme... tout en

respectant les différentes législations, réglementations existantes (loi littoral, loi ELAN, PPRL, PPNR, Natura 2000, SRADDET...)

Ce qu'il semble important de retenir, de tous ces projets, c'est une diminution significative du nombre d'hectares potentiellement constructible et un accroissement des obligations environnementales. Bien évidemment, nous reviendrons vers vous dès la concrétisation de ces nouveaux projets.

Un registre est ouvert en Mairie pour y consigner toutes remarques et souhaits.

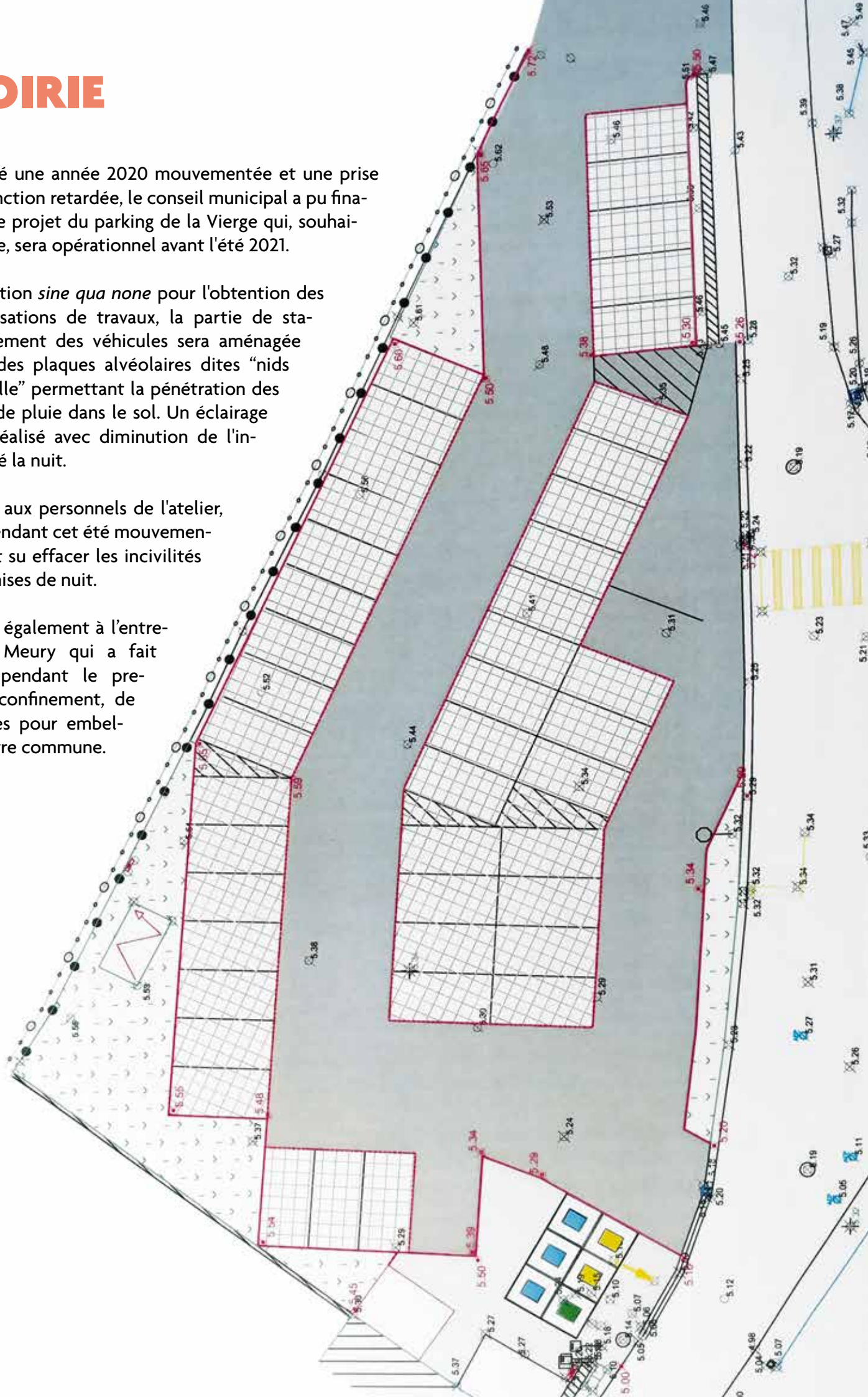
VOIRIE

Malgré une année 2020 mouvementée et une prise de fonction retardée, le conseil municipal a pu finaliser le projet du parking de la Vierge qui, souhaitons le, sera opérationnel avant l'été 2021.

Condition *sine qua non* pour l'obtention des autorisations de travaux, la partie de stationnement des véhicules sera aménagée avec des plaques alvéolaires dites "nids d'abeille" permettant la pénétration des eaux de pluie dans le sol. Un éclairage sera réalisé avec diminution de l'intensité la nuit.

Merci aux personnels de l'atelier, qui pendant cet été mouvementé ont su effacer les incivilités commises de nuit.

Merci également à l'entreprise Meury qui a fait don, pendant le premier confinement, de plantes pour embellir notre commune.



CAMPING DE RÉVILLE

Comme pour beaucoup de secteurs économiques, le camping de Réville a connu une saison des plus particulières suite à la pandémie du coronavirus. Le confinement décidé au mois de mars 2020 a retardé l'ouverture du camping qui était prévue fin mars. Celle-ci ne s'est faite que début juin.

Les pertes financières liées au Covid ont été de plusieurs natures et ont donc impacté les finances du camping :

- Suite au prolongement de la fermeture du camping, de nombreuses réservations d'emplacements ou de mobiles-homes locatifs sur les mois d'avril et mai n'ont bien sûr pas pu être honorées et nous avons dû rembourser tous les acomptes.
- De même, de nombreuses personnes pour des raisons de santé n'ont pas souhaité donner suite à leur envie de séjourner sur le camping dans les mois qui ont suivi. Ils craignaient notamment d'être amenés à côtoyer trop de monde dans les lieux publics.
- Nous avons également revu à la baisse nos forfaits caravanes semestriels et mobiles-homes à l'année car tous ces locataires n'avaient pas pu bénéficier de leurs emplacements pendant deux mois.

La situation sanitaire a donc engendré un gros travail administratif et de comptabilité pour l'accueil du camping, ainsi que pour la mairie de Réville. De même, un protocole sanitaire très strict avait dû être mis en place sur l'ensemble du camping (notamment dans les sanitaires). Nos hôtes Lise Lebunetel et Marion Maignan ont fait un énorme travail cette année. Elles ont été épaulées par Aurélie Faudemer, qui s'occupait de l'entretien du camping et par Augustin Zeller qui était dévolu à l'animation. La commune remercie sincèrement toute l'équipe pour le travail accompli.

Toutefois malgré la situation sanitaire, le taux d'occupation a été le même que les années précédentes en juillet et en août, bien que les clients étrangers, notamment la clientèle anglaise, aient été moins nombreux. A noter par ailleurs que la fréquentation a été ponctuée par de nombreux courts séjours de 3 ou 4 jours.

Le camping qui avait prévu des travaux en début d'année a tenu à les mener pour accueillir tous les campeurs, pour leur bien-être et leur confort. Le bâtiment de l'accueil a été repeint et la signalétique refaite. Le copieur a été changé. Divers travaux

d'entretien (changements de portes aux sanitaires, réfection des parties de la voirie, entretien des espaces verts, ...) ont également été réalisés.

Le camping a également étendu à 7 mobiles-homes son parc locatif grâce à l'achat de deux nouveaux mobiles-homes. C'est par ailleurs une demande croissante de la part des touristes.

L'équipe a aussi montré un grand dynamisme quant aux activités proposées (yoga, soirées karaoké, jeux de société, danses, concerts, ateliers maquillage...), parfois avec des intervenants extérieurs.



BACS À MARÉE

INSTALLATION SUR QUELQUES POINTS PLAGE...

Après avoir été sollicitée par l'association ORCHIS, la commune de Réville a installé au début de la période estivale des bacs à marée sur les entrées de plages à la Cache Grêle, à la Vierge, ainsi qu'à la Pointe de Jonville. Ils ont été fabriqués par l'association et ont été mis en place par l'équipe municipale qui a eu aussi l'initiative d'en disposer un autre à la Mare. Ils ont pour but de collecter tous les déchets venant de la mer. Les mégots de cigarettes peuvent aussi être collectés dans des récipients prévus à cet effet. Certaines erreurs de tri demeurent, mais nous espérons qu'avec le temps, les personnes feront de mieux en mieux la distinction entre les différents déchets.

RAPPEL BAC À MARÉE

J'y mets :

Une poche à huîtres

Un casier

Un cordage

Un morceau de filet

Une lanière en caoutchouc

Du fil nylon

Je n'y mets pas :

Les ordures ménagères

Les animaux morts

Les algues



ETAT CIVIL Arrêté au 14/12/20

NAISSANCES

Raphaël JOLY	le 06 janvier
Melvin ROBINE	le 13 janvier
Manon FOUACE	le 07 mai
Aodrenn GOUIFFES	le 06 août
Eliott VETILLARD	le 21 septembre
Lucas FEUARDANT CREULY	le 11 novembre

MARIAGES

Camille FONTANA et Charles LEPERS	le 28 août
Marlène PATIN et David MARTIN	le 05 septembre
Caroline BAUDRY et Philippe PASSADORI	le 26 septembre
Elise DESHAIES et Pierre JEANCLAUDE	le 28 septembre
Martine FOREST et Jean-Fabrice PORTAL	le 31 octobre

DÉCÈS

Alain LEPRUNIER	le 14 janvier
Daniel DUBOST	le 04 février
Augustine JORE née LEFORESTIER	le 02 mars
Yveline DELCOURT née PICHAVANT	le 01 juillet
Yvette SURDIVE née BOUCHARD	le 07 août
Cécile LESCROEL née LEBARBENCHON	le 28 septembre
Maryvonne PILARD née CAEN	le 28 octobre
Léone VILLECHEVROLLE née HOUYVET	le 06 novembre
Etienne LETOUPIN	le 03 décembre



BILAN CRISE COVID 1^{ER} CONFINEMENT

Durant le confinement, du 17 mars au 11 mai 2020, il y a eu mise en place de télé-enseignement et accueil du personnel soignant au centre de Loisirs de Montfarville. La mairie s'est engagée à maintenir le lien avec les familles, à fournir le matériel informatique nécessaire (prêt de tablettes) aux enfants qui en avaient besoin, d'imprimer les leçons..., et aussi dans les aménagements de locaux, dans la mise à disposition d'agents.

Plusieurs phases de déconfinement ont eu lieu : accueil partiel des élèves sur un seul site avec télé-enseignement, accueil d'une deuxième vague d'élèves avec l'ouverture de quatre classes sur un seul site, et une troisième phase avec le retour de tous les élèves sur les deux sites dans leur classe habituelle. Une grande majorité des élèves s'est adaptée à cette période, des échanges particuliers ont été mis en place entre les enseignants et les familles qui rencontraient des difficultés.

Les parents d'élèves ont remercié l'équipe éducative pour leur travail et le suivi des élèves.

Un travail conjoint entre la directrice, les enseignants et la mairie a permis d'accueillir les

élèves dans les meilleures conditions possibles en respectant au mieux le protocole sanitaire établi : accueil échelonné des élèves, limite de brassage des élèves, limite d'effectifs dans les classes, désinfection régulière des locaux, port du masque pour les agents.

2^E CONFINEMENT

Le protocole sanitaire a été allégé afin d'accueillir le maximum d'élèves mais le port du masque devient obligatoire pour les élèves à partir du CP après les vacances d'octobre. La mairie avait fait fabriquer des masques en tissus par la tricoterie



ÉCOLES



du Val de Saire, pour tous les enfants, lors du premier confinement, mais ils n'en avaient pas eu besoin.

Lors de la minute de silence en mémoire à Samuel PATTY, M. le Maire a donc distribué les masques aux enseignants, afin que ces derniers les distribuent aux élèves concernés.

EFFECTIFS DE RENTRÉE 2020 ET RÉPARTITION

83 élèves sont inscrits :

- 19 élèves en Toute Petite/Petite/Moyenne Section avec M. Leplongeon et M^{me} Bazile
- 10 élèves en Grande Section avec M^{me} Goupillière le lundi-mardi et M^{me} Henry le jeudi-vendredi
- 15 élèves en CP avec M^{me} Laurent le lundi-jeudi-vendredi et M^{me} Henry le mardi
- 14 élèves en CE1-CE2 avec M^{me} Prono
- 25 élèves en CE2-CM1-CM2 avec M^{me} Leblond

Deux enseignants interviennent également dans les classes : M. Crauffon pour les élèves en difficulté et M. Caron remplaçant rattaché à l'école.

Les CE2 ont dû être séparés en deux groupes en raison des obligations dues au Réseau d'Education Prioritaire. Les restrictions sont de ne pas dépasser 14 élèves par classe, dans les classes de GS, CP, et CE1)

AIDES AUX DEVOIRS

Les trois personnes qui assurent bénévolement ce service étaient prêtes à reprendre cette activité mais à cause de la COVID celle-ci est suspendue.

JUMELAGE AVEC LE TRIDENT

Les classes de GS, CP, CE1-CE2 se sont rendues à la salle du VOX à Cherbourg pour y voir le spectacle "la Fabrique". Les CM1-CM2 ont passé 2 jours au collège de St-Vaast pour y faire des ateliers théâtre avec les comédiens du spectacle "J'ai trop d'amis", pour au final aller voir leur spectacle au VOX. Les billets et le transport sont pris en charge par L'Association Pour les Enfants.

ANNULATION DE PROJETS À CAUSE DE LA COVID

A cause du 2^e confinement plusieurs manifestations prévues vont être annulées :

- La première séance prévue dans le cadre de l'opération "école et cinéma"
- Marché de Noël avec L'Association Pour les Enfants.
- Accompagnement des maternelles à la BCD avec M^{me} LEBLOND
- Rencontres sportives inter-école

RESTAURANT SCOLAIRE

Changement de régime pour les cantines, désormais, toutes les cantines doivent, sur une période test de deux ans, proposer des repas végétariens au moins une fois par semaine. Une commission a participé à l'élaboration des menus avec M Hervé BELLAMY. Le cuisinier et son équipe ont dû aussi s'adapter aux différents protocoles sanitaires pour limiter le brassage des élèves, désinfection régulière des locaux, port du masque pour les agents.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque évolue !

Actuellement la bibliothèque municipale est ouverte 4 h par semaine : le mardi de 16h00 à 18h00 et le samedi de 14h00 à 16h00. D'ici le printemps, nous allons ouvrir 2h supplémentaires : le mercredi de 14h00 à 16h00.

La bibliothèque vous propose un large choix d'ouvrages dans tous les domaines dont un grand nombre de livres récents achetés avec à la subvention importante de la mairie. Nous bénéficions également grâce au partenariat avec la bibliothèque départementale d'un prêt de 800 livres dont 400 renouvelés tous les 6 mois.

Ce partenariat vient d'ailleurs d'être reconduit pour 5 ans et nous permet de vous proposer un nouveau service : Tout abonné pourra bénéficier d'un accès gratuit à des services en ligne :

- **PRESSE** : + de 1 600 titres de magazines, quotidiens régionaux et nationaux...
- **CINEMA** : Près de 6000 films disponibles, cinéma, jeune public, documentaires, spectacles et concerts
- **TOUT APPRENDRE** : Cours en langues étrangères, code de la route, soutien scolaire, musique...



Nous nous tenons à votre disposition pour vous donner tous les renseignements que vous souhaitez et nous vous attendons toujours plus nombreux !

Bibliothèque - Place Flandre Dunkerque
Tél. : 09 71 04 01 71 - Mail : biblirev@gmail.com



SUBVENTIONS

A.S. Tournaville - Athlétisme	460,00 €
Amicale des sapeurs-pompiers	460,00 €
Amicale SNSM	100,00 €
Association BAD'NCO	200,00 €
Association Balades et découvertes en Val de Saire	50,00 €
Association Culturelle	250,00 €
Association de Défense contre la Mer de Réville-Est ⁽¹⁾	5 750,00 €
Association des usagers des mouillages de Réville ⁽¹⁾	700,00 €
Association Familles Rurales de Réville	4 000,00 €
Association pour les enfants	800,00 €
Association Révillaise des Voitures à Pédales (2 000 € remboursée par la Communauté d'Agglomération)	2 400,00 €
Association Voitures à Pédales de Saire	400,00 €
Association REVES	100,00 €
Centre Nautique de la Baie de St-Vaast	500,00 €
Ciné-SAIRE	100,00 €
Comité de Jumelage Réville-Hambledon	310,00 €
Comité des Fêtes	1 200,00 €
Festival musique de chambre en Val de Saire	100,00 €
F.C.Val de Saire	2 628,00 €
Fondation du Patrimoine	100,00 €
Foyer de l'Amitié de Réville	300,00 €
Judo-Club de Saint-Vaast la Hougue	200,00 €
La Mouche de Saire	50,00 €
Les Vieux Gréments du Val de Saire	100,00 €
Orchis	50,00 €
S.N.S.M de Saint-Vaast	150,00 €
Secours Catholique	50,00 €
Secours Populaire Français	50,00 €
Société Hippique de Saint Vaast	50,00 €
Téléthon	80,00 €
U.S. Pétanque de Saint-Vaast la Hougue	50,00 €

(1) Pour l'association de Défense contre la mer de Réville Est ainsi que pour l'association des usagers des mouillages de Réville, le montant de la subvention est égal au montant des cotisations.

LES TAXES LOCALES

	Foncier bâti		Foncier non bâti		Taxe d'habitation	
	%	Produit	%	Produit	%	Produit
2017	13,97	117 585	25,49	37 572	12,98	156 928
2018	14,99	128 029	25,49	37 521	12,98	162 899
2019	14,99	130,846	25,49	38 347	12,98	166 483
2020	16,40	148 142	25,49	38 859	12,98	168 819

HORAIRES UTILES

LA POSTE

De 8 h 45 à 11 h 45,
du mardi au samedi.

LA MAIRIE

De 9 h 00 à 12 h 00, du lundi au samedi.
Fermée le mercredi.

BIBLIOTHÈQUE

De 16 h 00 à 18 h 00, le mardi,
De 14 h 00 à 16 h 00, le samedi.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Du 15 septembre au 15 juin : le lundi matin - Du 15 juin au 15 septembre : le lundi et le vendredi matin.

Les collectes sont assurées les jours fériés, à l'exception du 1^{er} janvier, 25 décembre et 1^{er} mai. Les collectes de ces 3 jours sont décalées au samedi suivant.

Merci de ne pas sortir les sacs ou bacs trop tôt la veille du ramassage.

Le ramassage des encombrants se fait le dernier mercredi de chaque mois après avoir pris rendez-vous auprès de la mairie.

DÉCHETTERIE

Horaires d'ouverture	
Lundi	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30
Mardi	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30
Mercredi	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Jeudi	Fermée
Vendredi	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Samedi	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Dimanche	Fermée

Les ordures ménagères ne peuvent plus être déposées à la déchetterie.

TARIFS COMMUNAUX 2021

LOCATION SALLE GUILLAUME FOUACE

Location salle pour le week-end	225,00 €
Location salle pour 1 jour	150,00 €
Location salle pour vin d'honneur	80,00 €
Association hors commune (gouter)	30,00 €
Association hors commune (AG)	80,00 €
Association hors commune (repas ou manifestation)	155,00 €
Réunions partis politiques (à partir de la seconde)	80,00 €
Location de couverts	1,30 €
Forfait location de verres pour vin d'honneur	25,00 €
Dalles du plafond (forfait de déplacement)	30,00 €
Plus par dalle cassée	15,00 €
Nettoyage de la salle	75,00 €

PHOTOCOPIES AGENCE POSTALE COMMUNALE

Reproduction document format A4	0,20 €
Reproduction document format A3	0,30 €

BIBLIOTHEQUE

Tarif annuel enfant	Gratuit
Tarif annuel adulte	5,00 €

CONCESSIONS DU CIMETIÈRE

Concession trentenaire enfant	110,00 €
Concession trentenaire	250,00 €
Concession cinquantenaire	650,00 €
Columbarium pour 30 ans (citerneau)	190,00 €
Columbarium pour 50 ans	600,00 €

CANTINE

Repas enfant	4,00 €
Repas enfant occasionnel	4,50 €
Repas adulte	5,00 €

MEMENTO

DÉNOMINATION	NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Pompiers	Centre de secours	St-Vaast-la-Hougue	112
Gendarmerie		St-Vaast-la-Hougue	112
EDF (Dép. électricité)			0 972 675 050
Dentistes	LEGRAND - GUILLEMIN TABARANT - LENOEL	Vicq-sur-Mer St-Vaast-la-Hougue	02 33 54 49 31 02 33 54 40 27
Médecin généraliste/homéopathe Médecins généralistes	SAMU JOUVE POULET FRANCOIS TALBOURDET DROUARD/VLADUT LAPIE	Réville St-Vaast-la-Hougue St-Vaast-la-Hougue Montfarville Quettehou Barfleur	15 02 33 20 39 02 02 33 54 41 45 02 33 54 55 85 02 33 43 73 55 02 33 43 96 44 02 33 71 54 08
Ambulances	Ambulances DAVODET Ambulances du Val de Saire	St-Vaast-la-Hougue Quettehou	02 33 54 40 29 02 33 54 11 56
Infirmiers (es)	CABUY / BOBLIN JACQUELINE/ DUBOIS BESNARD/OSMONT/LEGENDRE NAVEILHAN / HAMEL MARCHAND RUFFRAY/LEROY/CHAUVOT/MEYER MANNETIER / FRANCOIS FOUCHE LEMMONIER BOIS PINTAUX/SAMSON/POUVREAU	Réville Anneville en Saire St-Vaast la Hougue St-Vaast la Hougue Montfarville Barfleur Barfleur Barfleur Quettehou	02 33 44 55 02 02 33 44 09 41 02 33 43 35 49 06 79 86 56 56 02 33 54 01 35 02 33 44 26 05 02 33 44 77 06 06.67.21.61.39 02 33 54 05 55
Pharmacies	BARFLEUR <i>Du lundi au vendredi : 9h/12h et 14h/19h30, le samedi 9h/12h et 14h/18h</i> VAUPREUX <i>Du mardi au vendredi : 9h/12h-14h/19h, Lundi après-midi 14h/19h - Samedi 9h/12h</i> VAUBAN <i>Du lundi au vendredi : 9h/12h-14h/19h, Samedi 9h/12h</i>	Barfleur Quettehou St-Vaast-la-Hougue	02 33 54 04 36 02 33 54 11 39 02 33 54 42 55
Acupuncteur	GALLIEN	Quettehou	06 03 24 90 76
Kinésithérapeutes	RIOU BAILLY SOUL - PALAYSI AMELOT MACHE	St-Vaast-la-Hougue St-Vaast-la-Hougue Quettehou Montfarville Barfleur	02 33 44 32 32 02 33 43 30 38 02 33 54 10 95 02 33 20 32 88 06 38 29 96 31
Ostéopathes	MARION RIOU	Quettehou St-Vaast-la-Hougue	06 88 50 48 62 02 33 44 32 32
Podologues	GROSBOIS MORRY	Montfarville Quettehou	02 33 43 97 87 02 33 20 47 55
Diététicien	LEANDRE YVON MADZOU YOULA	Quettehou	06 50 77 43 64
Vétérinaires	GUENA / GUENNOC / LERIDEZ	Quettehou	02 33 54 20 40
Mairie	5, rue Général de Gaulle	Réville	02 33 54 47 79
La Poste	56, rue Général de Gaulle	Réville	02 33 42 14 54
Bibliothèque Municipale	Place Flandres-Dunkerque	Réville	09 71 04 01 71
Communauté d'agglomération	15, rue du Stade	Quettehou	02 33 23 12 80
Trésor Public	Rue Du Rabey	Quettehou	02 33 54 11 36
Offices du Tourisme du Cotentin	1, place Général de Gaulle 3, place de la Mairie 39, rue Saint-Thomas Becket	St-Vaast-la-Hougue Quettehou Barfleur	02 33 23 19 32 02 33 43 63 21 02 33 54 02 48
Presbytère		Quettehou	02 33 54 11 01
Déchetterie		Anneville en Saire	02 33 23 90 45
Réservation salle polyvalente	Mairie	Réville	02 33 54 47 79
Taxi	Taxi du Val de Saire	Réville	02 33 54 11 56

PANNEAUPOCKET

ARRIVE SUR VOS ORDIS



Étape 1

Tapez app.panneaupocket.com dans la barre de recherche de votre navigateur internet

Étape 2

Recherchez une commune, un code postal ou un département. Ou baladez-vous sur la carte de France

Étape 3

Choisissez une commune



Étape 4

Faites défiler les panneaux

Bienvenue sur le site grand public PanneauPocket

Faites passer le message à ceux qui n'ont pas de smartphone ou de tablette !

RÉGLEMENTATION SUR LES ACTIVITÉS BRUYANTES

ARRÊTE
LE PREFET DE LA MANCHE

ARTICLE 1 : Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit en interrompre l'usage entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente. Des dérogations exceptionnelles pourront être accordées par les services préfectoraux s'il s'avère nécessaire que les travaux considérés soient effectués en dehors des heures et jours autorisés à l'alinéa précédent. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux installations classées pour la protection de l'environnement.

ARTICLE 2 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

ARTICLE 3 : En application de l'article R. 48-2 du code de la santé publique, les infractions à ces dispositions pourront être punies de l'amende prévue pour les contraventions de troisième classe.

LES ÉOLIENNES EN MER

PROJET D'ÉOLIENNES EN MER DEVANT LES CÔTES DU VAL DE SAIRE.

Le pire est évité mais la vigilance est de mise.

En 2019 l'Etat annonçait sa volonté de créer un 4^e parc éolien marin en Normandie (les trois premiers étant devant Courseulles, Fécamp et Le Tréport). Les premières simulations présentées laissaient entendre la possible implantation, à environ 12 km de Barfleur, de 83 éoliennes de très grande taille, plus de 250 m de haut. Les parcs déjà décidés, Courseules, St Briec..., sont situés entre 10 et 16 km. Pendant l'été 2020 plusieurs réunions publiques tenues à St-Vaast, à Barfleur et en visioconférence ont mis en évidence l'impact très négatif que pouvait avoir le projet sur les activités économiques, tout particulièrement la pêche, sur les paysages et le patrimoine, sur l'attractivité du territoire, son activité touristique et sur tous les emplois induits. Les Tours Vauban elles-mêmes se voyaient exposées à la perte possible de leur classement à l'UNESCO.

Habitants et élus ont, lors de ces débats publics et de la publication de “cahiers d’acteurs”, consigné leur opinion et indiqué leurs préférences d’implantation parmi les zones proposées par l’Etat.

Ces actions se sont soldées par un premier résultat encourageant puisque l'Etat, dans un décret du

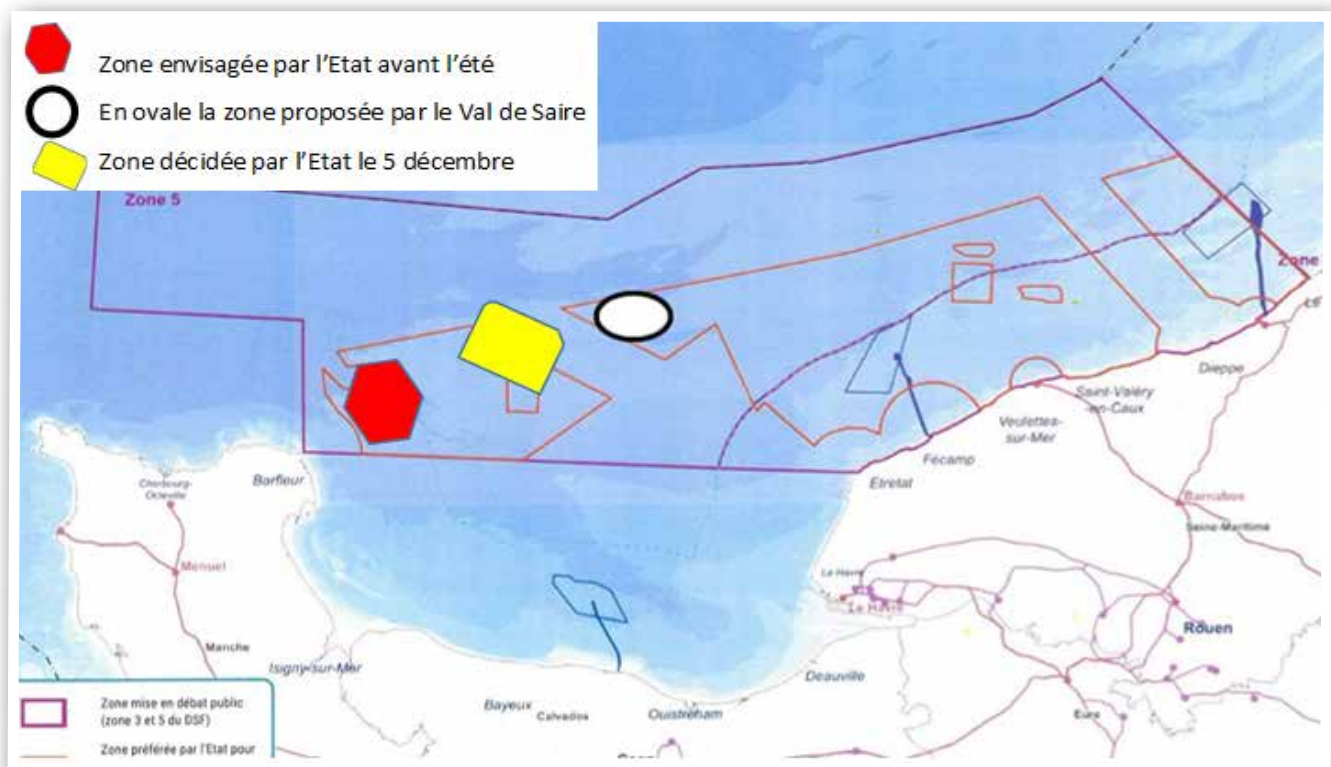
5 décembre, déclare que la zone serait située non pas à 12 mais à 32 km au minimum de Barfleur, à 40 des Tours Vauban et dans un espace de moindre impact pour les pêcheurs. Selon la carte publiée, la zone s'étend jusqu'à 55 km des côtes, ce qui nous laisse une marge de négociation.

La nuisance visuelle n'en sera pas pour autant éradiquée

Certains habitants et élus, décidés à soutenir leur proposition d'une implantation du parc plus éloignée -de l'autre côté du chenal du Havre-, ont créé l'association "EOLARGE.VDS" et à veiller aux conditions de déroulement du projet. De nombreux maires, élus et habitants en sont membres et son conseil d'administration compte cinq maires des communes du littoral ainsi que des experts dans les domaines juridique, technique, économique et communication.

Outre cet objectif, l'association portera sa vigilance sur les conditions d'implantation, de raccordement à terre et sur le choix du port de maintenance du parc.

Les conditions d'adhésion peuvent être obtenues en adressant un mail à : eolarge.vds@gmail.com



QUINZAIN



COMMERCIALE



VIE ÉCONOMIQUE

Le Point de Saire de Saire



LAURENCE FOUACE

Après une trentaine d'années passées à la Tricoterie de Val de Saire en tant que responsable de l'atelier confection, Laurence Fouace a décidé de créer son entreprise de couture à domicile et a démarré son activité le 1^{er} mai 2019.

Bien installée dans son atelier de couture dans la maison familiale, elle gère ainsi plus facilement son temps entre activité professionnelle et vie familiale. "Je peux ainsi être près de mon mari et le soutenir dans son activité agricole, en organisant mon travail comme je le souhaite".

Récemment, elle a participé à la campagne de fabrication de masques pour la commune de Réville et continue à en produire auprès de ses clients habituels.

Laurence propose des travaux de confection de rideaux, coussins, linge de maison et retouches de vêtements. Régulièrement, elle fabrique en collaboration avec "Les Comptoirs de la Mer" pour leurs trois magasins (Cherbourg, Port en Bessin, Granville), des paniers cadeaux en tissus coton Ecotex et lingettes en fibre de bambou Bio.

Elle réalise également des travaux de customisation et personnalisation de vêtements, de tenues et accessoires de sport sur demande. Elle a d'ailleurs effectué de la customisation d'accessoires dans le domaine de l'équitation, en partenariat avec le Poney Club du Val de Saire à Réville (Tapis de selle, couvre-rein, couvertures etc...). Son entreprise se développe et néanmoins, Laurence trouve encore le temps de pratiquer le partage du savoir en apportant conseil auprès de personnes sachant coudre, mais se retrouvant parfois en difficulté devant leur ouvrage.

N'hésitez pas à la contacter pour toute autre demande spécifique... nombreuses possibilités !

Le Point de Saire de Saire

Laurence Fouace
23 Rue Guillaume Fouace
50760 REVILLE
07 55 64 03 70
lepointdesaire@gmail.com
siret : 850 383 993 00019

RETOUCHES • CUSTOMISATION • PARTAGE DE SAVOIR

Du lundi au samedi de 9 h 00 à 17 h 00, sur RDV

ASSOCIATIONS COMMUNALES AU 15 DÉCEMBRE 2020

Associations	Présidents
Association Pour les Enfants	M^{me} Alexandra ENGEL, Présidente Tél. 06 79 76 63 89
Association Familles Rurales (A.F.R.)	M. Gérard LEGOUPIL, Vice-Président Tél. 02 33 54 53 84 M. Philippe CAILLET, Vice-Président Tél. 02 33 54 46 61
Association Culturelle	M. Cyriacus BLEIJS, Président Tél. 06 89 49 87 59 rik@bleijs.fr M. Olivier BECKMANN, Trésorier
Association Révillaise de Voitures à Pédales (ARVAP)	M. Emmanuel JORE Tél. 02 33 20 39 88
Comité des Fêtes	M^{me} Jacqueline LEMYRE Tél. 06 24 28 03 37 / 06 08 96 62 98 comitedesfetesdereville@gmail.com
Foyer de l'Amitié	M. Robert LEJEUNE Tél. 02 33 20 02 62 lejeune.r@neuf.fr
Association Jumelage Réville-Hambledon	M^{me} Valérie CAEN-DEGRAEVE Tél. 06 76 92 57 83 cv.caendegraeve@orange.fr
Club Nautique Pointe de Saire	M. Yannick BOCHER Tél. 02 33 40 25 41
Association Cinésaire	M^{me} Henri-Paul LEFLON Tél. 06 75 71 46 84
Association pour les Propriétaires du Littoral Est de Jonville	M. Bruno LEGENDRE Tél. 02 35 38 56 06 / 06 12 82 34 75
Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Révillais (A.S.P.A.R.)	M. Michel COTTEBRUNE Tél. 02 33 54 47 06 mcottebrune@wanadoo.fr
Aide au Confort pour Tous	M. Gérard MORISSET Tél. 02 33 44 45 97
Association des Mouillages de Réville	M. Olivier BECKMANN, Président Tél. 02 33 44 72 98 / 07 86 21 71 97 M^{me} JAUBERT, Secrétaire Tél. 06 62 62 16 09
Ondes Positives Pour Hyperinsulinisme	M^{me} LAURENT Tél. 06 08 31 58 77
Association VAP de Saire (Voitures à pédales)	M. Dominique CAILLET Tél. 02 33 54 52 34
Association pour le rayonnement des orgues du Cotentin (AROC)	M. Alain TRAVERT Tél. 02 33 54 54 64

Une nouvelle page s'ouvre pour le Cotentin

Le Conseil communautaire du Cotentin a élu son nouveau Président, David MARGUERITTE, le 13 juillet dernier. Il exerce le pouvoir exécutif, prépare les décisions du Conseil, ordonne et prescrit les dépenses. Le Bureau communautaire, composé de Vice-Présidents, de Conseillers délégués et des Présidents de Commissions de Territoire, accompagne David MARGUERITTE dans la préparation du Conseil communautaire où les 192 élus du territoire délibèrent et votent les projets d'envergure de l'agglomération.



David MARGUERITTE
Président de la Communauté d'agglomération du Cotentin



Jacques COQUELIN
1^{er} Vice-Président
Grands Projets et Politiques de Santé



Benoît ARRIVÉ
2^e Vice-Président
Développement Économique, Emploi et Insertion



Manuela MAHIER
3^e Vice-Présidente
Mer, Nautisme et Rayonnement du Cotentin



Christèle CASTELETIN
4^e Vice-Présidente
Relations avec les Territoires, Cadre de Vie et Ruralité



Sébastien FAGNEN
5^e Vice-Président
Urbanisme, Stratégie Foncière et Politique de la Ville



Odile THOMINET
6^e Vice-Présidente
Valorisation du Patrimoine et des Équipements touristiques et de loisirs



Yves ASSELINE
7^e Vice-Président
Relations Citoyennes, Concertation et Ressources Humaines



Martine GRUNEWALD
8^e Vice-Présidente
Habitat et Logement



Philippe LAMORT
9^e Vice-Président
Cycle de l'Eau



Eric BRIENS
10^e Vice-Président
Finances et Patrimoine communautaire



Anna PIC
11^e Vice-Présidente
Fonds européen, Coopération et Gens du Voyage



Jean-René LECHÂTREUX
12^e Vice-Président
Énergie, Climat et Prévention des Risques Majeurs



Edouard MABIRE
13^e Vice-Président
Collecte et Valorisation des Déchets



Arnaud CATHERINE
14^e Vice-Président
Mobilités



Nicole BELLLOT-DELAOUR
15^e Vice-Présidente
Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation



Frédéric LEQUILBEC
Conseiller délégué
Égalité des chances, Accessibilité et Administration Générale



Antoine DIGARD
Conseiller délégué
Agriculture, Circuits-Courts et Projet Alimentaire Territorial (PAT)



Sylvie LAINÉ
Conseillère déléguée
Commande Publique et Numérique



Véronique MARTIN-MORVAN
Conseillère déléguée
à la Proximité



Philippe BAUDIN
Conseiller délégué
Gestion de la Collecte des Déchets



Olivier DE BOURSETTY
Conseiller délégué à
l'Application des Droits des Sols (ADS) et à l'Aménagement Durable du Territoire



Ralph LEJAMTEL
Conseiller délégué
Prévention et Éducation à la santé



Catherine BIHEL
Conseillère déléguée
Orientation, Promotion des Formations et Vie Étudiante



Dominique HÉBERT
Président de la Commission de Territoire de Cherbourg-en-Cotentin



Alain CROIZER
Président de la Commission de Territoire du Cœur du Cotentin



Patrick FAUCHON
Président de la Commission de Territoire des Pieux



Patrick LERENDU
Président de la Commission de Territoire de La Hague et Conseiller délégué à l'Aménagement Numérique du territoire



Jean-Pierre LEMYRE
Président de la Commission de Territoire du Val de Saire



Daniel DENIS
Président de la Commission de Territoire de St-Pierre-Église



Jean-Michel BOUILLON
Président de la Commission de Territoire de la Côte des Isles



Stéphane BARBÉ
Président de la Commission de Territoire de Douve et Divette et Conseiller délégué aux Mobilités Alternatives



Jean-Pierre MAUQUEST
Président de la Commission de Territoire de Montebourg



Françoise LEROSIGNOL
Présidente de la Commission de Territoire de la Vallée de l'Ouve



Evelyne MOUCHEL
Présidente de la Commission de Territoire de La Saire

Retrouvez le
trombinoscope
complet sur
lecotentin.fr

Communes et agglo, quelles compétences ?

Les communes représentent le 1^{er} échelon des habitants pour toutes les interrogations liées à la proximité. Les intercommunalités, comme la Communauté d'agglomération du Cotentin, gèrent à la bonne échelle les services confiés par les communes et portent les grands projets du territoire.



LES COMMUNES

Les communes sont en lien direct avec les usagers notamment sur les thématiques de la petite enfance (écoles maternelles, primaires, crèches, etc.) et de l'accompagnement des personnes en difficulté, via le CCAS pour les communes de plus de 1 500 habitants.

Les communes gèrent également l'entretien des parcs, jardins et voiries, la gestion des actes civils et cartes nationales d'identité/passeports, la délivrance des permis de construire et la gestion des équipements sportifs (gymnase, stade), etc.



L'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

Le Cotentin a en charge des compétences de proximité telles que :

- **La gestion du cycle de l'eau** (eau potable, assainissement individuel et collectif, eaux pluviales et GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) ;
- **Le cycle des ordures ménagères** (prévention, collecte et traitement) ;
- **La mobilité** (transport urbain, non-urbain, scolaire et développement des mobilités douces).

Retrouvez l'ensemble de l'offre des services proposés par l'agglomération sur lecotentin.fr.

Les compétences d'ingénierie viennent appuyer et développer les stratégies de développement de notre territoire : élaboration du Plan Local d'Urbanisme, politiques d'attractivité économique, médicale et touristique.

PÔLE DE PROXIMITÉ DU VAL DE SAIRE

Tél. : 02.33.23.12.80

15, rue du Stade

50630 QUETTEHOU





Un groupe Facebook "REVILLE HIER et AUJOURD'HUI" a vu le jour en mars 2020. Le créateur de cette page, Robert Lejeune originaire du hameau de Jonville et issu d'une famille de pêcheurs depuis plusieurs générations, souhaitait depuis quelques temps partager ses souvenirs. Résidant aujourd'hui dans la maison de son enfance au côté de son épouse, Marie-Antoinette, Robert est un passionné de photographie, de généalogie et grand amoureux de son pays.

"J'aime connaître l'histoire du village, retrouver des anecdotes, des photographies et partager avec les gens. J'avais déjà réalisé un blog sur Réville et j'ai eu l'idée, un soir, de créer ce groupe Facebook"

Très peu de temps après, des personnes ont rejoint le groupe, et à partir du mois d'août, celui-ci a commencé à obtenir de nombreux adhérents. Actuellement, 650 personnes environ suivent les activités de ce groupe !

En créant cette page, Robert fait parvenir à tous les révillais et amoureux de Réville une grande quantité d'informations sur le village et ses hameaux. Des photographies anciennes sur la vie du village, du bourg et ses commerces, des processions de la Vierge à Jonville, des kermesses, du château, de l'église, des anecdotes sur des personnalités locales ou bien encore les pages des cahiers d'anciens élèves de Monsieur Titeux, l'instituteur, etc. Le quotidien des révillais depuis le début du XX^e siècle est commenté au travers de ce groupe.

Chaque personne peut publier, partager, commenter à son tour les informations. Tout y est diffusé : la vie des pêcheurs, celle des agriculteurs, le quotidien des familles et des écoliers, le patrimoine local...



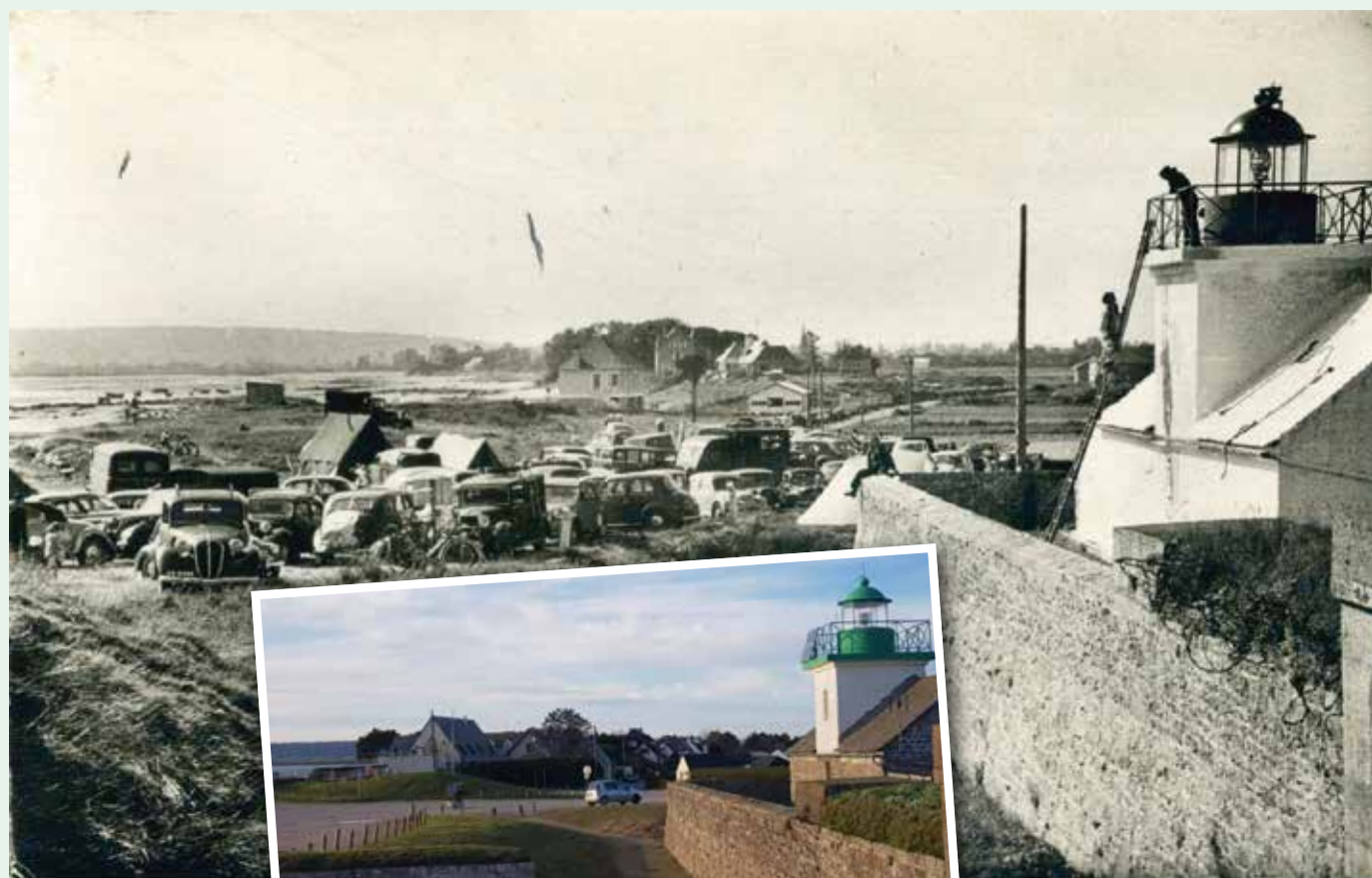
Malicien

ET AUJOURD'HUI

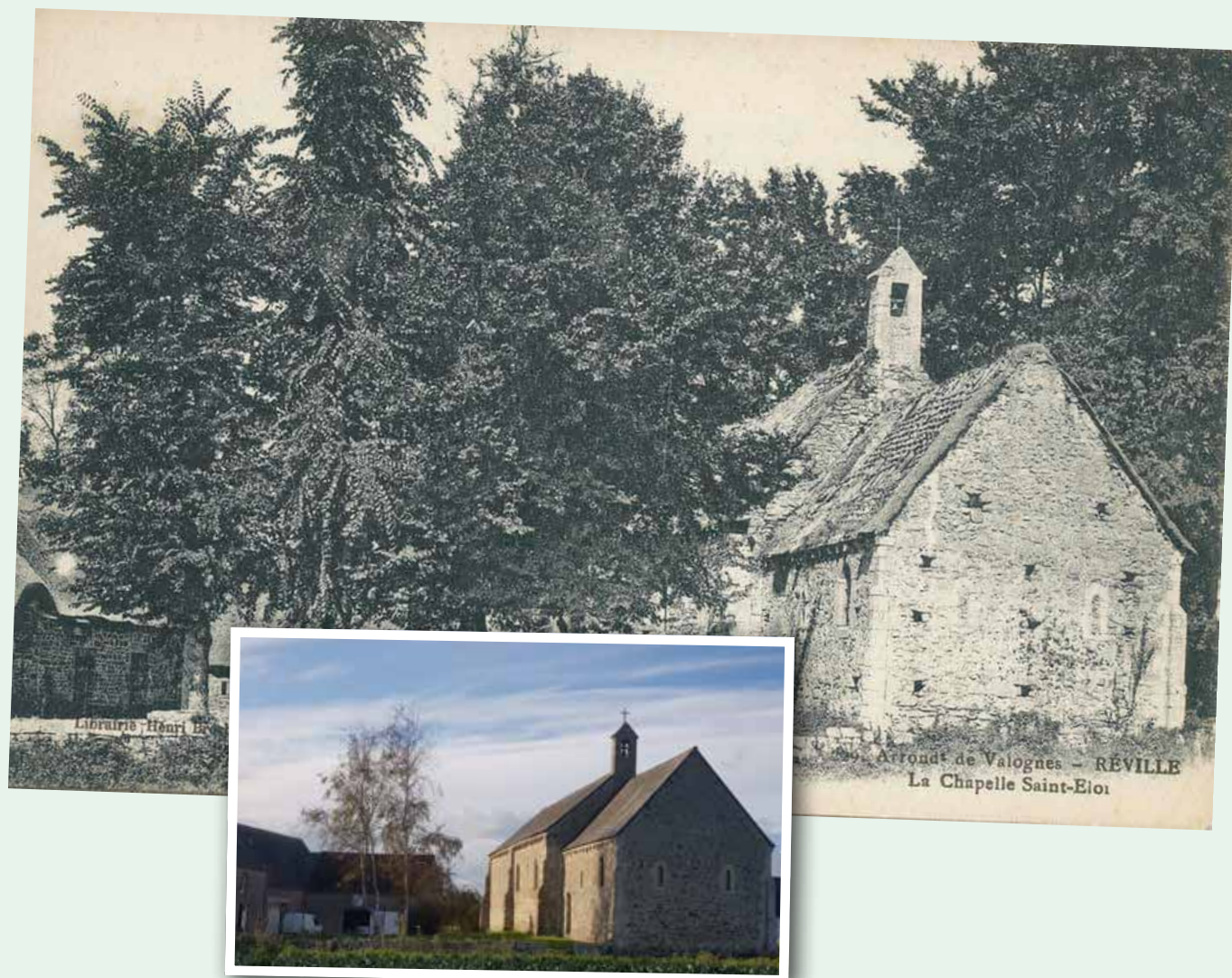


www.delcampe.net





REVILLE HIER ET AUJOURD'HUI



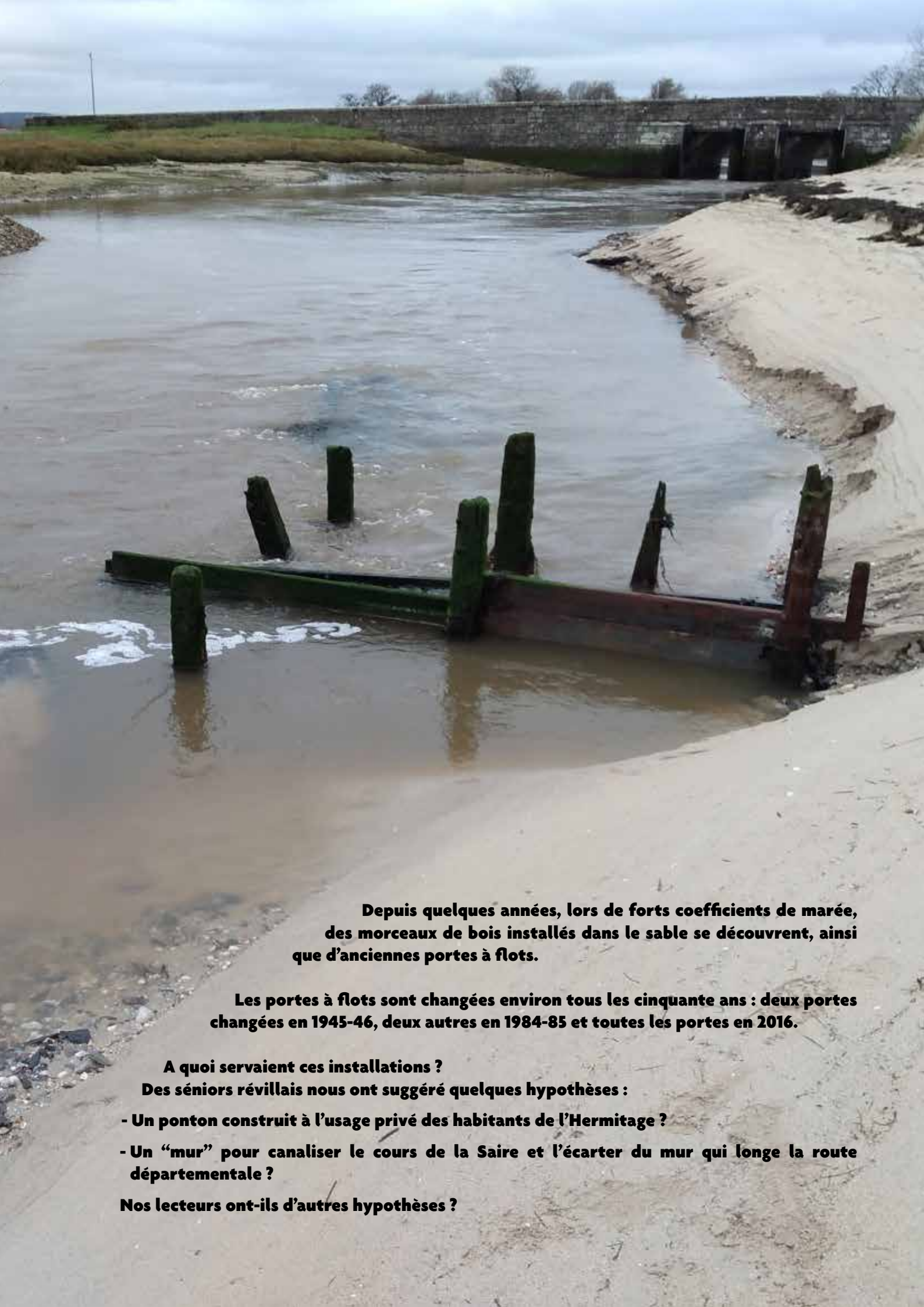
Ces partages, ces échanges apportent un nouveau regard sur l'ancien et l'actuel Réville donnant de la joie à tous et permettant un échange différent et libre entre les habitants, les vacanciers et les révillais partis travailler et vivre dans d'autres régions.

Chacun retrouve au travers d'une photo d'un aîné, d'une ancienne maison, d'une ancienne fête religieuse ou familiale, la vie d'autrefois. Un patrimoine, certes virtuel mais qui permet à chacun et surtout aux jeunes révillais d'en apprendre davantage sur la vie de leur village. Car ce groupe est très plébiscité par les jeunes révillais.

Ses photos témoignant ainsi d'une riche vie culturelle sont souvent commentées avec beaucoup d'émotions. Certains y retrouvent des cousins, des voisins ou tout simplement des copains et commencent ainsi à se parler et entamer un nouveau lien. Un bel échange en cette période difficile.

Aussi, lorsque les conditions sanitaires le permettront, Robert souhaiterait organiser avec d'autres personnes une rencontre ou un moment de retrouvailles, cette fois-ci physique. "*Tout est envisageable !*" déclare-t-il souriant.

Groupe : <https://www.facebook.com/groups/777842902624391>
Blog : <http://www.bob-reville.fr/>



Depuis quelques années, lors de forts coefficients de marée, des morceaux de bois installés dans le sable se découvrent, ainsi que d'anciennes portes à flots.

Les portes à flots sont changées environ tous les cinquante ans : deux portes changées en 1945-46, deux autres en 1984-85 et toutes les portes en 2016.

A quoi servaient ces installations ?

Des seniors révillais nous ont suggéré quelques hypothèses :

- Un ponton construit à l'usage privé des habitants de l'Hermitage ?**
- Un "mur" pour canaliser le cours de la Saire et l'écarter du mur qui longe la route départementale ?**

Nos lecteurs ont-ils d'autres hypothèses ?